

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL** de la **séance extraordinaire virtuelle** des membres du conseil d'administration, qui s'est tenue le mardi 23 mars 2021, à 19 h 30, en visioconférence.

Les membres suivants sont présents :

- M<sup>mes</sup> Maxym Bédard, représentante de la communauté  
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien  
Mélanie Jordan, représentante du district 3  
Sylvie Lalonde, représentante du personnel d'encadrement  
Jessie Therrien, représentante de la communauté  
Audrey Trecasse, vice-présidente et représentante du district 2
- MM. Martin Brunet, représentant du personnel enseignant  
Pascal Desjardins, président et représentant du district 4  
Robert Kiricsi, représentant de la communauté  
Charles Moisan, représentant du district 5  
Patrice Perreault, représentant des directions d'établissement  
Julien Poirier, représentant du personnel professionnel non enseignant  
Francys Robidoux, représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote  
Tommy Thibault, représentant du district 1  
Philippe Toupin, représentant de la communauté (arr. à 19 h 37)  
Olivier Van Neste, représentant de la communauté

Sont également présentes :

- M<sup>mes</sup> Marie-Claude Barrette, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Chantal Beausoleil, directrice générale adjointe  
Lyne Ménard, directrice générale adjointe  
Sophie Proulx, directrice générale

Invitée :

- M<sup>me</sup> Sandra Sheehy, directrice du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires

---

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 23 MARS 2021
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
4. POINT(S) DE DÉCISION
  - 4.1 Agrandissement et rénovation – école Cuillierrier
  - 4.2 Réfection de toiture et mise à niveau de l'enveloppe extérieure – piscine du campus de la Cité-des-Jeunes
  - 4.3 Réfection de toiture et remplacement d'unités de ventilation – centre administratif et culturel

4.4 Partage de l'évaluation uniformisée et adoption du taux des neutres 2021-2022

5. POINT(S) DE DISCUSSION

6. POINT(S) D'INFORMATION

6.1 Constructions d'écoles

6.2 Soirée de recrutement virtuelle

7. CORRESPONDANCE

8. QUESTIONS DIVERSES

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

## PROCÈS-VERBAL

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Michel Primeau, enseignant à l'école secondaire Soulanges.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Pascal Desjardins, ayant constaté le quorum et après avoir vérifié la légalité de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 33 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 23 MARS 2021

#### CA 21-03-38E

**IL EST PROPOSÉ** par M. Robert Kiricsi, **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du mardi 23 mars 2021, tel qu'il a été présenté.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée.

### 4. POINTS DE DÉCISION

#### 4.1 AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION – ÉCOLE CUILLETTIER

#### CA 21-03-39E

CONSIDÉRANT la lettre du ministre de l'Éducation du Québec datée du 21 juin 2019, autorisant le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **Centre de services** ») à réaliser le projet d'agrandissement de l'école Cuillierrier dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n° 20-044 concernant le projet d'ajout d'un gymnase et d'une maternelle 4 ans à l'école Cuillierrier;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme d'architecture NFOE inc.;

CONSIDÉRANT que DEVCOR (1994) (9006-9311 QUÉBEC INC.) est le plus bas soumissionnaire conforme avec une offre de 5 494 000,00 \$ plus taxes applicables, c'est-à-dire 6 316 726,50 \$;

CONSIDÉRANT que les montants suivants sont disponibles dans le cadre des mesures du ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **Ministère** »), soit la sous-mesure 50511 – *Ajout d'espace pour la formation générale 2019-2020* pour un montant de 4 877 674 \$, la sous-mesure 50622 – *Résorption du déficit de maintien 2019-2020* pour un montant de 291 686 \$, la sous-mesure 50624 – *Réfection et transformation des bâtiments 2021-2022* pour un montant 300 000 \$, la sous-mesure 50624 – *Réfection et transformation des bâtiments 2022-2023* pour un montant 261 144 \$ et la mesure 30850 – *Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées 2020-2021* pour un montant de 53 541 \$, et totalisant la somme de 5 784 045 \$;

CONSIDÉRANT que, le 16 octobre 2020, le Centre de services a fait une demande de financement additionnel au Ministère pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que cette demande a été portée à l'attention des autorités du Ministère;

CONSIDÉRANT que le Centre de services a remis, au Ministère, le résultat de l'appel d'offres public n°20 044;

CONSIDÉRANT que le début des travaux est prévu le 6 avril 2021, et que les travaux devront être achevés au plus tard le 20 décembre 2021;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Mélanie Jordan **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'adjuger le contrat et d'émettre un bon de commande conditionnellement à l'obtention du financement additionnel par le ministère de l'Éducation du Québec d'une somme de 5 494 000,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 6 316 726,50 \$ à DEVCOR (1994) (9006-9311 QUÉBEC INC.), plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres public n° 20-044 concernant l'ajout d'un gymnase et d'une maternelle 4 ans à l'école Cuillierrier;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à signer le bon de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes conditionnellement à l'obtention du financement additionnel par le ministère de l'Éducation du Québec.

**MM. Olivier Van Neste et Tommy Thibault font part de leur abstention à participer à la décision qui suit et se retirent.**

#### **4.2 RÉFECTION DE TOITURE ET MISE À NIVEAU DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE – PISCINE DU CAMPUS DE LA CITÉ-DES-JEUNES**

##### **CA 21-03-40E**

CONSIDÉRANT la nécessité de préserver l'intégrité de l'enveloppe du bâtiment de la piscine sur le campus de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n° 20-060 concernant le projet de réfection de toiture et de la mise à niveau de l'enveloppe extérieure du bâtiment abritant la piscine du campus de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de Vincent Leclerc architecte inc.;

CONSIDÉRANT que LES ENTREPRISES CLOUTIER & GAGNON (1988) LTÉE est le plus bas soumissionnaire conforme avec une offre de 674 990,00 \$ plus taxes applicables, c'est-à-dire 776 069,75 \$;

CONSIDÉRANT que le montant nécessaire est assumé conjointement, c'est-à-dire qu'une partie de celui-ci est disponible dans le cadre de la sous-mesure 50621 – *Maintien des bâtiments 2019-2020* du ministère de l'Éducation du Québec, pour un montant de 550 000 \$, et l'autre par la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le montant global d'aide financière réservé pour la réalisation de ce projet est de 1 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que la signature du contrat et l'émission du bon de commande sont conditionnelles à l'obtention du financement, de l'ordre de 50 % du coût total du projet, de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le début des travaux est prévu le 25 juin 2021, et que les travaux devront être achevés au plus tard le 20 août 2021;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Robert Kiricsi **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'adjuger le contrat et d'émettre un bon de commande au montant de 674 990,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 776 069,75 \$ aux ENTREPRISES CLOUTIER & GAGNON (1988) LTÉE, plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres public n° 20-060 concernant le projet de réfection de toiture et de la mise à niveau de l'enveloppe extérieure du bâtiment abritant la piscine du campus de la Cité-des-Jeunes, conditionnellement à l'obtention de la part de la Ville de Vaudreuil-Dorion, du financement prévu de l'ordre de 50 % du coût total du projet;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à signer le bon de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes, conditionnellement à l'obtention du financement prévu, de l'ordre de 50 % du coût total du projet, de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

**MM. Olivier Van Neste et Tommy Thibault retournent à la séance en cours.**

**4.3 RÉFECTION DE TOITURE ET REMPLACEMENT D'UNITÉS DE VENTILATION – CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL**

**CA 21-03-41E**

CONSIDÉRANT la réfection de toiture et le remplacement d'équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air requis pour le centre administratif et culturel;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n°20-063 concernant le projet de réfection de toiture et le remplacement d'unités de ventilation au centre administratif et culturel;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de Vincent Leclerc architecte inc.;

CONSIDÉRANT que TOITURES V. PERREAULT est le seul soumissionnaire conforme avec une offre de 1 118 668,00 \$ plus taxes applicables, c'est-à-dire 1 286 188,53 \$;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise dans le cas où un seul entrepreneur a présenté une soumission conforme (art. 39 du *Règlement sur les travaux de construction des organismes publics*);

CONSIDÉRANT que le montant nécessaire est disponible dans le cadre de la sous-mesure 50621 – *Maintien des bâtiments 2020-2021* du ministère de l'Éducation du Québec, et que le montant global d'aide financière réservé par ledit ministère pour la réalisation de ce projet est de 1 400 000 \$;

CONSIDÉRANT que le début des travaux est prévu le 25 juin 2021, et que ceux-ci devront être achevés au plus tard le 20 août 2021;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Mélanie Jordan **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'adjuger le contrat et d'émettre un bon de commande d'une somme de 1 118 668,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 1 286 188,53 \$ à TOITURES V. PERREAULT, seul soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, dans le cadre de l'appel d'offres public n° 20-063 concernant le projet de réfection de toiture et le remplacement d'équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air requis pour le centre administratif et culturel;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à signer le bon de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes.

#### **4.4 PARTAGE DE L'ÉVALUATION UNIFORMISÉE ET ADOPTION DU TAUX DES NEUTRES 2021-2022**

##### **CA 21-03-42E**

CONSIDÉRANT qu'au 30 septembre 2020, le Centre de services scolaire des Trois-Lacs et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson avaient respectivement, dans leurs écoles, 17 762 élèves et 5 914 élèves provenant de leur territoire commun, et que la proportion de l'évaluation uniformisée s'établit conséquemment à 75,0 % pour le Centre de services scolaire des Trois-Lacs et à 25,0 % pour la Commission scolaire Lester B.-Pearson;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Olivier Van Neste **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver, pour l'année 2021-2022, le partage suivant de l'évaluation uniformisée des neutres :

- 75,0 % Centre de services scolaire des Trois-Lacs;
- 25,0 % Commission scolaire Lester-B.-Pearson.

#### **5. POINTS DE DISCUSSION**

Aucun sujet traité.

#### **6. POINTS D'INFORMATION**

##### **6.1 CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES**

M<sup>me</sup> Sandra Sheehy présente certains projets immobiliers en réalisation ou à être réalisés au Centre de services, soit :

- écoles secondaires à Saint-Zotique et à Vaudreuil-Dorion
- nouvelle école primaire des Légendes à Vaudreuil-Dorion
- centre de formation professionnelle – conduite d'engins de chantier à Sainte-Justine-de-Newton
- nouvelle école primaire aux Cèdres ou à Vaudreuil-Dorion
- école Cuillierrier à Saint-Clet.

##### **6.2 SOIRÉE DE RECRUTEMENT VIRTUELLE**

M<sup>me</sup> Sophie Proulx informe les membres de la tenue d'une soirée de recrutement virtuelle organisée par l'équipe du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire du Centre de services, laquelle aura lieu le 7 avril prochain.

#### **7. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance traitée.

#### **8. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question abordée.

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CA 21-03-43E**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Charles Moisan **ET RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 21 h 36.

---

M. Pascal Desjardins, président

---

Marie-Claude Barrette, secrétaire générale

